



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Le Bourg-Dun

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Saint-Julien

Monument(s)

Appellation : Chapelle Saint-Julien

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 18/05/2005

Étendue de la protection : En totalité, avec le sol de la parcelle 181 (cad. AC 181)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.